

Compte rendu

Ouvrage recensé :

AYOOB, Mohammed. *India and Southeast Asia: Indian Perceptions and Policies*. New York, Routledge, Chapman and Hall, 1990, 115p.

par Jean-Roch Perron

Études internationales, vol. 22, n° 3, 1991, p. 623-624.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/702889ar>

DOI: 10.7202/702889ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

ASIE

AYOUB, Mohammed. *India and Southeast Asia: Indian Perceptions and Policies*. New York, Routledge, Chapman and Hall, 1990, 115p.

Cette étude, ainsi que le mentionne son auteur, se propose d'analyser d'abord de quelle façon les leaders ou les groupes de pression indous perçoivent l'importance de l'Asie du Sud-Est dans l'ensemble de la politique extérieure de leur pays et de préciser, ensuite, quelles sont les décisions gouvernementales qui ont été retenues à partir de ces conceptions et dans quelle mesure elles demeurent positives pour les intérêts de l'Inde.

Il va de soi que, pour être pleinement valable, toute étude de ce genre, qui a pour but de mettre en lumière les présentes conceptions politiques de même que leur transposition dans des décisions concrètes, se doit de les replacer dans l'ensemble de la politique extérieure indienne. C'est ce qui justifie les deux premiers chapitres qui couvrent la période de 1947 à 1980. Avec beaucoup d'à-propos, l'auteur met une sorte de point d'orgue sur la dernière décennie, c'est-à-dire sur les années qui vont de 1970 à 1980. Elles ont été, on le sait, fort mouvementées pour l'Inde qui a dû s'ajuster à un contexte devenu rapidement nouveau, entre autres, aux points de vue militaire, diplomatique et économique. La guerre avec le Pakistan; le traité d'alliance avec l'URSS; l'indépendance alimentaire, mais surtout l'augmentation spectaculaire du commerce de l'Inde avec l'ASEAN (la valeur des exportations in-

diennes vers le nouveau marché aurait grimpé de 814.3 % entre 1971 et 1980 selon l'auteur), voilà autant d'exemples qui peuvent illustrer chacun de ces trois points de vue.

À partir du troisième chapitre, l'auteur analyse le mouvement de retour du pendule, dans la décennie 1980-1990, des intérêts indiens vers le Sud-Est asiatique, pendule qui, jusque-là, avait surtout oscillé du côté de l'Ouest c'est-à-dire du côté des pays arabes et pétroliers, précieux débouchés pour les produits manufacturés indous mais également pour les surplus de main-d'œuvre de l'Inde. Ce retour des choses est dû, nous explique l'auteur, à la fois à des causes externes et internes. Parmi les raisons du dehors, mentionnons surtout le rapprochement américano-chinois; le changement dans la conception que les dirigeants des pays membres de l'ASEAN nourrissaient à l'endroit de l'Inde, trop perçue, depuis le traité russo-indien, comme une sorte de poste avancé des intérêts russes dans la zone de l'Asie du Sud-Est; le développement rapide de la communauté de l'ASEAN comme marché potentiel. Parmi les causes internes mentionnons, en résumé, l'état politique toujours instable du Proche et du Moyen-Orient (question israélo-arabe; guerre irako-iranienne; invasion de l'Afghanistan (désavouée par l'Inde malgré son traité d'alliance avec l'URSS); la baisse du prix du pétrole sur les marchés mondiaux, baisse qui privait les pays producteurs de moyens de paiements dans leurs achats avec l'Inde. Telles sont quelques-unes des raisons que donne l'auteur pour expliquer ce retour du pendule dans les années 80.

Dans les chapitres qui suivent, c'est-à-dire dans les chapitres 4 à 7 inclusivement, l'auteur analyse cette poussée de la politique de l'Inde, vers l'Asie du Sud-Est, dans une perspective plus élargie puisqu'il rejoint la dimension chinoise, indonésienne et vietnamienne.

Par le biais de cet espace que l'on pourrait sans doute désigner du nom de monde sinisé, l'auteur aborde, au chapitre huitième qui, en plus, est une sorte de synthèse de l'ouvrage, la dimension Asie-Pacifique. Son mérite n'est pas mince à nos yeux d'avoir au moins bien vu cette dimension et de l'avoir mentionnée, même s'il le fait de façon un peu trop humble à notre goût. Car, il y a là un retour du pendule autrement plus fort que le mouvement alternatif décennal observé dans l'analyse, du fait que sa mouvance est au bas mot deux fois millénaire et sans doute aussi que son avenir est plus prometteur encore que son passé lointain aux acquis pourtant richissimes.

Jean-Roch PERRON

*Département d'histoire
Université Laval*

CHUNG, Bertrand. *Japon : un système politique immobile?* Paris, La Documentation Française, Coll. «Problèmes Politiques et Sociaux, Série Extrême-Orient, n° 633», 1990, 56p.

Composée d'extraits de livres et journaux, japonais et français, cette très petite brochure nous fait découvrir un monde politique étrange, fas-

cinant et... inquiétant. Ses 48 pages nous décrivent, mieux que ne pourraient le faire de gros volumes, les objectifs et les rouages de ce qu'on pourrait appeler le complexe politico-industriel japonais.

À la base de la vie politique nipponne, la Constitution «Mac Arthur»; en principe démocratique mais dont le fonctionnement a été complètement modifié (ce qui, incidemment, met bien en évidence la relative importance des textes constitutionnels) par deux facteurs : le maintien d'un système électoral original ; la domination, ininterrompue depuis 1955, d'un même parti : le PLD (Parti Libéral Démocrate).

Le système électoral de la Chambre des Représentants (les «Communes» japonaises) date de 1928. Il repose, comme celui du Canada, sur un scrutin majoritaire à un tour, mais se déroule dans des circonscriptions plus peuplées, qui élisent de trois à cinq députés selon leur taille. Ce qui, même selon l'opinion de bien des japonais, engendre la formation de factions, le clientélisme, la ploutocratie. Car les candidats du parti dominant (le PLD) se trouvent *de facto* en situation de concurrence. D'où apparition de clans – et de chefs de clans – et nécessité de recourir à ce qu'on appelle pudiquement des «organismes de soutien» aux moyens financiers importants (p. 46).

Le multipartisme existe depuis 1946, mais le regroupement, en 1955, des deux principaux partis conservateurs a donné naissance au PLD qui réunit conservateurs et libéraux attachés à la défense de la libre entreprise et du capitalisme (p. 6). Et le PLD, bien qu'affaibli aux élections de 1986 et 1990, continue d'assurer le pouvoir